

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 891/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 488/6e L du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas autorisant la participation du Territoire au capital d'une nouvelle société hôtelière et accordant une concession provisoire à celle-ci.

n° 891/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
7 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 488/6e L du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas autorisant la participation du Territoire au capital d'une nouvelle société hôtelière et accordant une concession provisoire à celle-ci.